

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Angers
quartier Monplaisir
13 boulevard du Maréchal-Galliéni

Manoir du Grand-Nozay

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49006322
Date de l'enquête initiale : 1999
Date(s) de rédaction : 1999
Cadre de l'étude : inventaire topographique Angers extra-muros
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00108936

Désignation

Dénomination : manoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1999, BE, 30

Historique

Au lieu-dit le Grand Nozay, manoir dit manoir du Grand Nozay construit dans le 3e quart du XVIe siècle, probablement autour de 1570, si on se réfère à une date 1572 portée sur un vitrail (disparu - au XXe siècle ? - mais connu par travaux historiques – Dictionnaire de Maine-et-Loire de Célestin Port) de la chapelle attenante au manoir. Le maître d'ouvrage en est un membre de la famille Lestoré, attestée à cette époque : il appartenait en 1548 à Perrine Chardon, veuve de noble homme Bernard Lestoré, et un décret judiciaire adjugeait en 1581 le manoir sur René Lestoré à François Joyau, sieur de la Chapelle à Champigné, marchand ferronnier et consul des marchands à Angers. Mais les plus anciennes mentions remontent à 1439-1443 avec l'acquisition du lieu par maître Jean Chardon, ancêtre de Perrine. En 1681, le domaine fut donné à l'hôpital Saint-Jean qui le louait à vie, ainsi à Jean Daburon de Mantelon, prieur-curé de Cheffes dans le premier tiers du XVIIIe siècle, dont la porte d'entrée (XVIIe siècle) de la salle porte les armoiries incrustées ultérieurement dans le panneautage (à deux chevrons, accompagné de trois croissants, deux en chef, un en pointe, un bourdon surmonté d'un chapeau à deux rangs de glands). Vendu comme bien national le 15 février 1795. En 2023, le manoir, par accord avec la municipalité d'Angers, est affecté à l'entreprise publique angevine Alter spécialisée dans l'aménagement de développement économique et la construction d'équipements publics, ici en lien avec le quartier de grand ensemble de Monplaisir dans lequel se trouve aujourd'hui le manoir.

Si l'édifice montre une apparence stylistique de la seconde Renaissance, il est possible qu'il puisse être pour partie plus ancien : la partie droite montre effectivement des décalages de niveaux et un étage carré sur un rez-de-chaussée de plain-pied alors que la partie occupée par la salle est en rez-de-chaussée surélevé. Cette partie droite apparaît plus ancienne (XVe siècle ?), rhabillée sur la façade d'entrée avec une travée de baies Renaissance (fenêtre du premier étage et lucarne, dotée d'une armoirie, bâchée) et augmentée d'un étroit corps de cabinets couvert en pavillon, côté boulevard. D'éléments représentatifs de la seconde Renaissance, l'édifice présente cette travée droite ainsi que la seconde lucarne au-dessus de la salle. Intérieurement, la salle est couverte d'un remarquable plafond avec une poutre-maîtresse sculptée de six médaillons et d'engoulants aux extrémités. Dans le jardin, isolée, la chapelle est une construction datable par le vitrail disparu du 3e quart du XVIe siècle, présentant encore un retable de tuffeau d'origine qui surmontait un autel également disparu. La corniche sculptée est encore en place portant une fausse-voûte en planches, refaite (?). Le portail d'entrée est stylistiquement fin XVIIe-début du XVIIIe siècle et pourrait être dû à ce Jean Daburon, qui marqua sa présence à la porte de la salle par ses armoiries au début du XVIIIe siècle. Un autre portail similaire, plus vaste (du début du XVIIIe siècle ou une imitation du XIXe siècle du portail du logis ?), ouvre sur un bâtiment de dépendance situé dans la continuité de la salle, surélevé dans

le milieu du XVIII^e siècle (lucarne en bois de caractère Louis XV côté boulevard), et tronqué dans les années 1960. Une porte en bois sculptée du XVIII^e siècle est encore conservée à l'étage de comble de la partie droite de l'édifice. Dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle, la salle perd sa cheminée d'origine au profit d'une nouvelle, de style Louis XV pour le foyer et Louis XVI pour le trumeau. Dans le courant du XIX^e siècle, l'escalier d'origine a été supprimé (il en subsiste le mur-noyau) et remplacé plus loin dans le logis par un autre escalier, en bois. Au XIX^e ou XX^e siècle, des percements sont repris, perdant leurs modénatures initiales. Encore rural jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'environnement est bouleversé avec la réalisation du quartier de grand ensemble de Monplaisir dans les années 1960-1970 : la propriété est fortement réduite, des parties annexes connues seulement par les cadastres du XIX^e siècle disparaissent, d'autres en fond de propriété sont détachées et augmentées. L'étroit chemin rural laisse place au large boulevard du Maréchal-Galliéni.

Période(s) principale(s) : 15^e siècle, 3^e quart 16^e siècle (?)

Période(s) secondaire(s) : 17^e siècle, 18^e siècle, 19^e siècle

Dates : 1572 (porte la date, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Camus ()

Description

Le manoir forme un bloc composé de trois parties dont deux forment le logis (12,80 m par 6,40 m et 7,30 m), la troisième une dépendance aujourd'hui réduite de moitié (5 m x 5,40 m), sur la gauche, à l'est. L'édifice tourne le dos à la voirie : la façade d'entrée est tournée vers le jardin et l'élévation postérieure, largement aveugle, longe l'actuel boulevard du Maréchal-Galliéni. L'ensemble est entièrement en moellon de schiste enduit, sauf la surélévation de la dépendance, côté boulevard. La partie droite est à un étage carré et étage de comble, la partie gauche du logis, comportant la salle, est à rez-de-chaussée surélevé et étage de comble et un sous-sol couvert d'un plancher ; la dépendance est surmontée d'un étage de comble. Les couvertures sont à longs pans et pignons couverts ; le corps étroit qui a pu tenir lieu de cabinets côté boulevard, adossé à la partie droite du logis, est couvert en pavillon. L'escalier d'origine n'existe plus, mais il subsiste néanmoins un mur allongé qui ne peut être que son mur-noyau, permettant ainsi de localiser son emplacement, au centre entre les deux pièces et directement accessible depuis le portail d'entrée, et sa forme, vraisemblablement tournant à mur-noyau.

La chapelle est un petit édifice de plan rectangulaire de 7 m par 5 m, cantonné de quatre contreforts biais surmontés d'amortissements sculptés et couvert en pavillon. La façade présente une porte d'entrée en plein-cintre surmontée d'un oculus et d'un petit lanternon en pierre à la base de la couverture. Deux baies en plein-cintre éclairent latéralement la chapelle. Une belle corniche sculptée à modillons porte une fausse-voûte de planches en forme d'arc déprimé. Un retable orne le fond de l'édifice, montant jusqu'à cette corniche, en deux registres superposés de trois niches chacun (la niche centrale du premier registre et l'entablement au-dessus ont été altérés pour disposer probablement une statue trop grande, probablement la Vierge dite de Nozay du sculpteur Pierre Biardeau, qui se trouvait dans cette chapelle, aujourd'hui conservée à la collégiale Saint-Martin). Une description du XIX^e siècle signalait des vitraux d'époque de la chapelle présentement disparus, une sainte Marguerite présentant à Notre-Dame de Pitié la famille du seigneur, une veuve à genoux et ses trois enfants sous sa patronne nimbée, ainsi qu'une piéta ; en bordure se lisait encore la date 1572.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Malgré un environnement décontextualisé, voirie surdimensionnée au regard du petit chemin rural initial, grand ensemble urbain en covisibilité et une emprise qui s'est réduite, le manoir a gardé son ambiance une fois entré dans le jardin qui précède l'édifice, la façade antérieure tournant judicieusement le dos à la voirie pour se présenter depuis le jardin. Le portail, une travée, les lucarnes à meneau lui confèrent encore une certaine authenticité. Intérieurement, la salle restée intacte dans son volume présente encore une belle cheminée du XVIII^e siècle et surtout un remarquable plafond avec une rare poutre-maîtresse sculptée de bustes et d'engoulants. La chapelle de la seconde Renaissance, discrètement ornée extérieurement, montre intérieurement une corniche à modillons sophistiquée qui accompagne remarquablement un retable (à défaut de l'autel disparu) occupant tout le fond de l'édifice, dont les deux registres superposées de niches se parent d'une riche ornementation maniériste, justifiant la protection Monuments historiques de cette chapelle.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH partiellement, 1964/06/01,

Chapelle, y compris son retable (cad. 1840 B 406) : inscription par arrêté du 1^{er} juin 1964.

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue d'ensemble sur rue.
Phot. Dominique Letellier
IVR52_20004900068ZA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Angers extra-muros : présentation de l'aire d'étude (IA49006917)

L'habitat communal (IA49007141) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Angers, quartier Centre-ville

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Dominique Letellier-d'Espinose, Olivier Biguet

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville d'Angers



Vue d'ensemble sur rue.

IVR52_20004900068ZA

Auteur de l'illustration : Dominique Letellier

Date de prise de vue : 1999

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation